



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° AGRI-EQ-102

Double écran thermique

1. Secteur d'application

Agriculture : serres maraîchères et horticoles neuves ou existantes.

2. Dénomination

Mise en place, au-dessus des cultures d'une serre chauffée, d'un double écran thermique ou d'un second écran en complément d'un premier existant.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La mise en place est réalisée par un professionnel.

L'écran thermique ou le double écran thermique est piloté automatiquement.

La preuve de la réalisation de l'opération mentionne, selon le cas, la mise en place d'un double écran thermique ou d'un écran thermique.

A défaut, la preuve de réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un équipement avec ses marque et référence et elle est complétée par un document issu du fabricant indiquant que l'équipement de marque et référence installé est, selon le cas, un double écran thermique ou un écran thermique.

4. Durée de vie conventionnelle

8 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Type de serres	Montant en kWh cumac par m ² de serre équipée	X	Surface de la serre équipée (m ²)
Serres maraîchères	410		S
Serres horticoles	280		



**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée AGRI-EQ-102,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.**

A/ AGRI-EQ-102 (v. A14.1) : Mise en place, au-dessus des cultures d'une serre chauffée d'un double écran thermique ou d'un second écran en complément d'un premier existant.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :

Référence de la facture :

*Nom du site des travaux :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

*Type d'installation :

☐ double écran thermique

☐ simple écran thermique en complément d'un premier écran existant

*Type de serres équipées :

☐ serres maraîchères

☐ serres horticoles

Surface équipée de serres chauffées :

*Surface de serres maraîchères équipée (m²) :

*Surface de serres horticoles équipée (m²) :

*Les écrans thermiques sont installés au-dessus des cultures : ☐ Oui ☐ Non

* Les écrans thermiques sont pilotés automatiquement : ☐ Oui ☐ Non

Caractéristiques de l'écran thermique :

A ne remplir que si les marque et référence de l'écran thermique ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

*Marque :

*Référence :